
RAPPORT DU MAIRE
2016

21 novembre 2016

RAPPORT DU MAIRE

Pour la dernière fois, à titre de maire de Baie-Comeau, c'est avec un grand plaisir que je vous présente le « Rapport du maire ».

En effet, j'ai déjà annoncé publiquement que je ne renouvellerai pas mon mandat à titre de maire pour les quatre prochaines années.

Mon mandat actuel s'est bien déroulé avec les membres du conseil qui, comme moi, ont voulu réorienter les dépenses de la Ville.

Cependant, permettez-moi de vous dire que le tout a été difficile puisque nos décisions ont eu des effets sur plusieurs organisations et ont malheureusement touché certaines personnes.

Voici les éléments que la loi nous demande de vous transmettre dans ce rapport :

- 1) Les résultats au 31 décembre 2015;
- 2) Les prévisions budgétaires 2016;
- 3) Les perspectives 2017;
- 4) La rémunération des élus;
- 5) La liste des contrats dont les dépenses sont de plus de 25 000 \$ entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016;
- 6) La liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble des

contrats dépasse 25 000 \$ entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016.

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Produits par la firme comptable Jacques Dubé CPA inc., les états financiers de l'année 2015 se sont terminés par un surplus de **1,2 M\$**. Par ailleurs, au 31 décembre 2015, le surplus cumulé s'élevait à **7,3 M\$**.

Au 31 décembre 2015, l'endettement total de la Municipalité s'élevait à **114,7 M\$**, alors qu'il se situait à 105,5 M\$ en 2014. En ce qui concerne l'endettement total consolidé, qui inclut celui des organismes paramunicipaux, il était de **128,2 M\$** au 31 décembre dernier. Toutefois, précisons que la dette à la charge des citoyens correspondait à **76,7 M\$**, en baisse de 8,7 M\$ en comparaison avec 2014.

PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2016

Depuis l'entrée en fonction du conseil municipal actuel, en novembre 2013, l'objectif était de reprendre le contrôle de nos dépenses, tout en composant avec des revenus moindres, afin de limiter l'augmentation des taxes.

En 2014, le budget était de 66,5 M\$ et il fut ramené à 65 M\$ en 2015. L'effort entrepris par le conseil s'est poursuivi en 2016, alors que le budget a été abaissé à **63,9 M\$**.

Par ailleurs, quelques éléments ont eu une influence sur ce budget. Tout d'abord, pour amenuiser l'impact de la hausse de la valeur du rôle d'évaluation 2016-2017-2018 sur le compte de taxes des citoyens, tout en considérant la chute de l'évaluation de nos grandes entreprises, nous avons dû réajuster les taux de taxation. Cette décision nous a occasionné une perte de revenus et le conseil municipal avait déjà prévu, lors du dépôt du budget 2016, utiliser un montant de 1,8 M\$ dans le surplus cumulé.

À l'approche de la fin de l'année, en prévoyant notamment un renflouement de notre fonds d'auto-assurance, une augmentation du fonds de roulement et la conclusion des travaux réalisés au centre Henri-Desjardins, nous devons plutôt allouer une somme de **2,5 M\$** au budget 2016, provenant du surplus cumulé.

Rappelons également que nos services municipaux ont réduit leur budget d'opération afin d'économiser **1 M\$** en 2016.

Finalement, au 31 décembre 2016, l'endettement total de la Municipalité se situera à **107,4 M\$** et la dette à la charge du citoyen sera de **70,5 M\$**, en baisse de 6,2 M\$ comparé à 2015.

En date d'aujourd'hui, bien que nous soyons en bonne position, il est encore trop tôt pour annoncer un budget équilibré pour l'année 2016.

PERSPECTIVES 2017

Comme annoncé l'année dernière, l'objectif du conseil municipal pour l'année 2017 est de maintenir le même taux de taxation pour l'ensemble des contribuables. De plus, nous poursuivrons nos efforts pour attirer des projets et des promoteurs à Baie-Comeau.

Nous assistons déjà à l'agrandissement du Château Bellevue, un investissement de 16 M\$. Aussi, dans quelques mois, la Microbrasserie Saint-Pancrace, un fleuron local, prendra de l'expansion et investira 2 M\$ pour doubler sa production.

Notre stratégie de développement, pilotée par Innovation et Développement Manicouagan, se déploie avec énergie et a permis l'annonce de bonnes nouvelles.

En 2017, l'entreprise Mason Graphite lancera son projet de mine de graphite du lac Guéret et la construction de son usine de traitement du minerai devrait débuter dans notre municipalité. Mason Graphite a également annoncé qu'elle réalisera prochainement une étude visant le développement de produits novateurs.

Récemment, nous apprenions aussi que les entreprises Les Métaux Canadiens et Stria Lithium ont retenu Baie-Comeau afin de mener leur étude de préfaisabilité pour leur usine de transformation.

Ces projets cadrent parfaitement avec notre désir de diversifier notre économie et d'assurer notre prospérité de façon durable.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En respect avec la Loi sur les cités et villes, nous vous transmettons la rémunération versée aux membres du conseil municipal prévu au Règlement concernant le traitement des élus.

Ainsi, le maire reçoit un salaire de base de 78 433,16 \$ et bénéficie d'une allocation non imposable de 16 213,08 \$.

Pour chaque conseillère et conseiller, une rémunération de base de 13 215,28 \$ et une allocation non imposable de 6 607,12 \$ s'appliquent.

Pour ce qui est du maire suppléant, celui-ci se voit attribuer un montant de 100 \$ par semaine.

Claude Martel

Maire de Baie-Comeau